

Atelier A1 Absentéisme BTS

Propositions :

- un règlement spécial BTS, lu à la rentrée, expliqué et signé par chaque étudiant.

Un chapitre sur l'assiduité (quelques idées ci-dessous)

- Assiduité en cours :

C'est l'un des devoirs de l'Etudiant. (Rappeler le statut d'étudiant même s'ils sont au sein du lycée.)

Le BTS est un diplôme professionnalisant. Les compétences pratiques et techniques ne peuvent s'acquérir qu'en étant présent dans tous les cours sans exception .

Le manque d'assiduité en cours peut conditionner le passage en 2eme année. Et le redoublement le cas échéant.

Etudiants boursiers : Légalement, votre bourse peut -être suspendue si votre absentéisme est trop important.

L'absentéisme apparaît dans les bulletins scolaires et peut mettre en péril une éventuelle poursuite d'études après votre BTS .

-Absences aux devoirs :

Proposition 1 :

En cas d'absence à un devoir, justifiée ou non, vous devrez rattraper en dehors de vos heures de cours *. Toute absence à ce rattrapage sera sanctionné d'un 0/20

-* Comment organiser ce rattrapage.

Chaque équipe définit ses modalités :

- Définir un créneau de rattrapage (ex le mercredi de 15 à 17 une semaine sur deux) et organiser, au sein de l'équipe, un planning de surveillance de ces rattrapages.

- Faire rattraper l'évaluation lors d'un cours d'un collègue de l'équipe, de préférence quand l'élève n'a pas cours,

si ce n'est pas possible, privilégier un créneau durant les cours d'enseignement professionnel (car les plages horaires sont longues)

Cela demande aux profs d'enseignement général et technologique de bien se coordonner.

Proposition 2 : Comme cela se passe à l'université, toute absence d'un étudiant à un devoir injustifiée équivaut à un 0/20 .

Rappel : en cas d'absentéisme dû à un mal-être ou des problèmes de santé , rappeler aux élèves qu'ils peuvent contacter l'infirmerie pour aiguillage vers des services adaptés

(une semaine ou deux après la rentrée, le Professeur Principal contacte le service d'infirmerie pour organiser une rencontre)

M Fabio Gobale, Djamel Lanani, David Raybaud, Isabelle Hainaud et Hélène Parquet (infirmière)